

**A L'ATTENTION DES PRESCRIPTEURS : suite à la décision UNCAM du 02/01/2024 :**

**MYCOPLASMES : mise à jour de la NABM : déremboursement de la recherche des mycoplasmes *U.urealyticum* et *M. hominis* & inscription à la NABM de la recherche de *Mycoplasma genitalium* par PCR et de la recherche de la résistance de *Mycoplasma genitalium* aux macrolides par PCR**

1. **Recherche de *Ureaplasma urealyticum* (Uu) et *Mycoplasma hominis* (Mh) n'est PLUS REMBOURSEE, l'analyse est désormais HORS NOMENCLATURE et représente un prix de 29 euros pour le patient.**  
Cette recherche n'est donc plus conseillée (microorganismes de la flore commensale, généralement non responsables d'urétrite ou de cervicite) en dehors de Uu lors des très rares cas d'urétrites masculines inexplicables après la recherche des agents reconnus responsables d'IST (recherche par biologie moléculaire préconisée dans ce cas, HAS, juillet 2022).

2. **Recherche de *Mycoplasma genitalium* (Mg) + résistance aux macrolides : désormais INSCRITES à la NABM et remboursées par les caisses**

Bactérie pathogène, cause d'IST, comme *Chlamydia trachomatis* (Ct) et *Neisseria gonorrhoeae* (Ng)  
Résistance aux Bêtalactamines + résistance aux macrolides dans 50% des cas : la recherche de la résistance aux macrolides par PCR est recommandée et remboursée.

Traitement recommandé : (HAS, juillet 2022) :

Doxycycline 7 jours (efficacité limitée) et relais par Azithromycine 5 jours si souche sensible aux macrolides. Si souche résistante aux macrolides, relais par Moxifloxacine 7-10 jours.

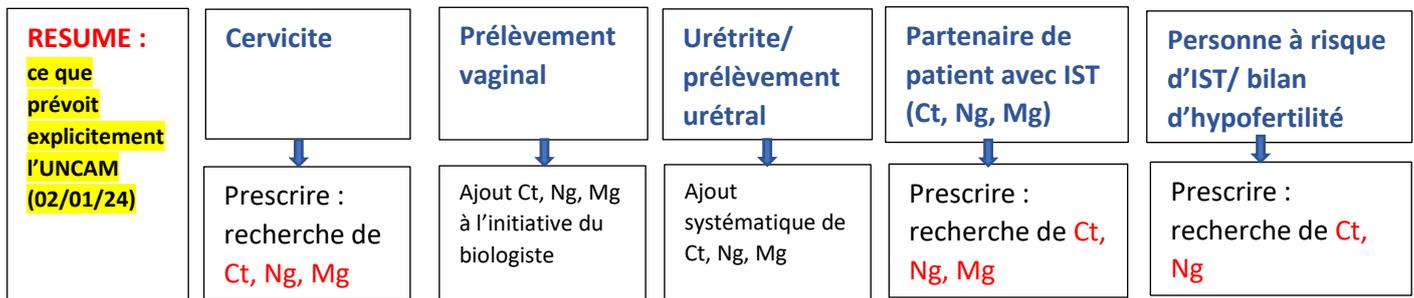
**Conditions de prescription de la PCR *Mycoplasma genitalium* / extrait Décision UNCAM du 02 Janvier 2024 :**

- chez un patient ayant des symptômes d'urétrite ou une patiente ayant une cervicite aiguë
- chez les partenaires actuels de patients infectés par *M. genitalium*
- pour le contrôle microbiologique post traitement de l'infection à *M. genitalium* à réaliser au-delà de trois semaines après la fin du traitement.

Chez l'homme, sur un prélèvement urétral ou mieux un premier jet d'urine

Chez la femme, sur un prélèvement vaginal ou endocervical

N.B. : il ne convient pas de rechercher ce mycoplasme en dehors de ces indications, en particulier à des fins de dépistage d'infections sexuellement transmissibles chez un sujet asymptomatique : en cas d'utilisation d'un outil technique recherchant simultanément plusieurs microorganismes, de type PCR multiplexe, le biologiste ne doit pas rendre le résultat concernant *M. genitalium*.



Compte tenu de ces évolutions, en l'absence de précision sur l'espèce de mycoplasme à rechercher sur les prescriptions, nous effectuerons prioritairement la recherche de *Mycoplasma genitalium* à compter du 02/04/2024

Restant à votre disposition pour toute suggestion ou question,

**LES BIOLOGISTES :** Dr MP Fontaine, Dr J. Vairon, Dr V. Frechin, Dr L. Flores, Dr T. Coste, Dr M. Diebolt